L’approche basée sur les itinéraires : de la stratégie à l’action

Séance d’information destinée aux Etats Membres
15 septembre 2025, 14h00-15h30 CET

Les conflits, l'instabilité, les violations des droits humains, la pauvreté et les inégalités continuent de provoquer et alimenter des déplacements et des mouvements migratoires le long des itinéraires de mouvements mixtes. Bien que la majorité des personnes déplacées restent dans leur propre région ou dans des pays voisins, les mouvements mixtes et prolongés de réfugiés et de migrants à travers les frontières posent des défis complexes et multiples. Ces défis sont aggravés dans un contexte de réductions budgétaires dans les secteurs humanitaires et de développement. Ils ne se limitent pas à une seule région ; ils affectent les pays d'origine, de transit, d'asile et de destination. Dans ce contexte, préserver l'intégrité du système d'asile mondial est impératif. Il est essentiel de veiller à ce que les personnes fuyant les conflits, les persécutions, la violence ou les violations des droits humains puissent bénéficier d’une protection internationale, tout en permettant aux États de gérer les mouvements de population de manière efficace, responsable et conforme aux normes de protection internationale.

Les réponses actuelles peinent souvent à intervenir en amont et à investir de manière stratégique tout au long des itinéraires. Elles restent fragmentées et insuffisantes, manquant de prévisibilité et de cohérence systémique nécessaires pour relever les défis auxquels sont confrontés les États et les individus, en particulier ceux en situation de vulnérabilité accrue ou exposés à des menaces graves y compris mortelles. Il est urgent de mettre en place des réponses plus cohérentes, coordonnées et sensibles à la protection.

L'approche basée sur les itinéraires, promue conjointement par le HCR et l'OIM avec d'autres partenaires, propose un cadre stratégique et opérationnel complet conçu pour répondre aux réalités rencontrées par les réfugiés et les migrants le long des itinéraires clés et à travers les pays d'origine, d'asile, de transit et de destination.

Cette séance d’information offrira l’occasion d’un échange sur les principales actions entreprises par le HCR et ses partenaires pour appuyer les États dans l’application concrète de cette approche. Elle rappellera les défis qui ont conduit au développement de cette approche complète, centrée sur la protection et pratique, qui implique une action sur les six piliers interdépendants de l'approche basée sur les itinéraires.

La note mettra également en lumière les avancées juridiques et politiques, les progrès opérationnels dans les contextes de mouvements mixtes, et des exemples de collaboration pour optimiser les dispositifs de réponse. Les domaines clés des

développements juridiques et politiques abordés incluent : le retour des personnes ne nécessitant pas de protection internationale ; le transfert légal des réfugiés et demandeurs d'asile ; la promotion de solutions durables dans des contextes complexes et fragiles; l'utilisation de centres multifonctionnels et d'autres mécanismes pour offrir des alternatives aux trajets dangereux, notamment par l'inclusion, les voies d'accès et autres opportunités et solutions ; et le renforcement des systèmes d'asile pour un traitement équitable et efficace des demandes, y compris par des approches améliorées de développement des capacités d'asile.

Objectifs de la séance d'information :

- Partager des exemples concrets de l'application de l'approche basée sur les itinéraires à travers des programmes, des partenariats et des dispositifs institutionnels en cours ou à venir dans différentes régions.
- Présenter des options politiques et outils pratiques disponibles pour les États afin de relever les défis des mouvements mixtes et prolongés, et alléger la pression sur les systèmes d'asile.
- Échanger sur les moyens par lesquels le HCR peut appuyer les États dans la mise en place de réponses politiques efficaces à ces défis, dans le respect du droit des réfugiés et en faveur d'un partage des responsabilités et de solutions durables.
- Encourager les États à partager leurs retours sur l'alignement stratégique des initiatives basées sur les itinéraires avec leurs priorités nationales et les cadres de coopération existants, ainsi qu'à s'engager activement sur leur mise en œuvre.

Résultats attendus :

- Une compréhension commune de la manière dont l'approche basée sur les itinéraires se traduit concrètement dans des contextes prioritaires, avec l'engagement des États et autres parties prenantes.
- Un appui renforcé à la coopération autour d'approches politiques et opérationnelles fondées sur les droits, visant à consolider les systèmes d'asile et à mieux répondre aux défis posés par les mouvements mixtes et prolongés.
- Renforcement du soutien à l'approche basée sur les itinéraires, en tant que cadre structuré et collaboratif pour favoriser des solutions durables et des stratégies nationales et régionales.